

1

(N° 77.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1848.

Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1849 (1).

Droits additionnels et amendes.

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR M. TOUSSAINT.

Timbre. fr. 3,200 »

Les timbres de dimension de 45 et 90 c^s, et de 1 franc 20 c^s,
sont portés respectivement à 50 c^s, 1 franc et 1 franc 30 c^s.

Le droit de timbre sur les permis de chasse est porté à 32 francs.

(1) Budget, n° 1.
Rapport, n° 68.
Amendement, n° 74.